



# REP+ Guy Môquet

## Projet de réseau - Fiche synthétique

### Organisation du réseau

Etablissements (nombre de classes ; dispositifs) et effectifs élèves	Composition de l'équipe de pilotage	Composition du comité de pilotage du réseau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collège Môquet (7/7/7/7) - 615 élèves</li> <li>• E. M. Diderot (14 – Accueil de moins de trois ans) - 294 élèves</li> <li>• E. M. Lurçat (7 – Accueil de moins de trois ans) - 160 élèves</li> <li>• E. M. Aguado (5) - 109 élèves</li> <li>• E. M. Langevin (6) - 130 élèves</li> <li>• E. M. Kergomard (9) - 185 élèves</li> <li>• E. E. Diderot A (9 – PDMQDC) - 202 élèves</li> <li>• E. E. Diderot B (9 – PDMQDC) - 196 élèves</li> <li>• E. E. Langevin A (10 – PDMQDC) - 238 élèves</li> <li>• E. E. Langevin B (11 dont 1 Ulis école) - 239 élèves</li> <li>• E. E. Lurçat (14 – PDMQDC) - 287 élèves</li> </ul> <p><b>Total des effectifs : 2655 élèves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Principal</li> <li>- M. l'IEN</li> <li>- Mme L'IA-IPR</li> <li>- M. le Coordonnateur Education prioritaire REP+</li> <li>- Mme la Formatrice REP (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Principal</li> <li>- M. l'IEN</li> <li>- Mme L'IA-IPR</li> <li>- Mme la Chargée de mission Education prioritaire DSDEN92</li> <li>- M. le Coordonnateur Education prioritaire REP+</li> <li>- Mme la Formatrice REP (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)</li> <li>- Mesdames et Messieurs les Directeurs des écoles maternelles et élémentaires (6)</li> <li>- Mesdames et Messieurs les Professeurs du Conseil pédagogique du collège Môquet.</li> </ul>

### Axes et objectifs opérationnels retenus

Axes du projet de réseau		Objectifs opérationnels
L'acquisition du « Lire, écrire, parler » :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » à tous les élèves en fin de cycle 4.</li> <li>- Veiller à l'explicitation des objectifs, des procédures efficaces d'apprentissage et des savoirs.</li> <li>- Au sein de chaque classe, instituer dans les représentations des élèves, l'erreur comme une étape d'apprentissage normale et la considérer comme source d'enseignement pour tous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider au repérage et à l'analyse des acquis des élèves ainsi que des obstacles.</li> <li>- Favoriser un suivi régulier des élèves tout au long de leur scolarité (suivi de cohorte, analyse des indicateurs propres au réseau et PPRE-passerelle).</li> <li>- Favoriser les liaisons inter-degrés et inter-cycles (conseil école-collège et groupes de réflexion)</li> <li>- Encourager l'évolution des pratiques pédagogiques (accompagnement du travail personnel, pédagogique de cycle, usage du numérique, pratiques différenciées et inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers).</li> <li>- Evaluer par compétences au cycle 3 et développer l'évaluation par compétences au cycle 4.</li> <li>- Initier un travail sur le statut de l'erreur.</li> </ul>
La Maîtrise des codes et les références :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter les élèves de bases culturelles leur permettant d'avoir des références indispensables pour situer les savoirs.</li> <li>- Coopérer avec les parents pour leur permettre d'accompagner leur enfant dans sa scolarité y compris dans son travail personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'évolution des pratiques pédagogiques (réflexion sur la progressivité et historicité des savoirs) et des actions d'échanges avec les parents (rencontres individuelles, entretien personnalisé)</li> <li>- Développer l'opération « Ecole ouverte ».</li> <li>- Encourager les projets ouvrant les établissements aux parents et impliquant les partenaires (expositions, présentations, portes ouvertes, classes ouvertes en activité ou forums).</li> </ul>
Valorisation des résultats et les réalisations du réseau.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les communications internes et externes (journal de réseau, blog, lettre numérique de l'Education prioritaire, presse locale et nationale).</li> <li>- Organiser une exposition de travaux d'élèves chaque année.</li> </ul>